

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00029

Numéro SIREN : 808 982 128

Nom ou dénomination : LANKEMAB

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2018 sous le numéro de dépôt 3822

Désignation de l'entreprise SAS LANKEMAB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise Avenue François Mitterrand 44550 MONTOIR DE BRETAGNE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 8 0 8 9 8 2 1 2 8 0 0 0 1 5		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/03/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 037
		Fonds commercial (1)	AH	3 717 130
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	747 972
		Constructions	AP	8 847 135
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 712 154
		Autres immobilisations corporelles	AT	69 344
		Immobilisations en cours	AV	636 552
		Avances et acomptes	AX	637
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	243 696
		Créances rattachées à des participations	BB	25 186
		Autres titres immobilisés	BD	160
		Prêts	BF	
		Autres immobilisations financières*	BH	
	TOTAL (II)		BJ	16 013 008
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL
En cours de production de biens			BN	
En cours de production de services			BP	
Produits intermédiaires et finis			BR	
Marchandises			BT	1 556 111
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	85 469
		Autres créances (3)	BZ	754 694
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	636
		Disponibilités	CF	1 091 820
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	115 601
	TOTAL (III)	CJ	3 610 109	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	19 623 118	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	
		CP	CR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LANKEMAB		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 285 240)	DA	6 285 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	200 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	21 849
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	120
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	709 439
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	7 216 649
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 033 756
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 265
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 349 446
	Dettes fiscales et sociales	DY	829 894
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	517 314
	Autres dettes	EA	7
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 399
	TOTAL (IV)	EC	6 742 083
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	13 958 732
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 388 637
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 853	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LANKEMAB							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	28 357 487	FB		FC	28 357 487	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	450 068	FH		FI	450 068	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	28 807 556	FK		FL	28 807 556	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 050	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	144 674	
	Autres produits (I) (11)					FQ	19 426	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	28 974 707
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	22 497 800	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(58 591)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	78 718	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(284)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 730 086	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	325 810	
	Salaires et traitements*					FY	2 174 126	
	Charges sociales (10)					FZ	579 862	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	606 653
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 680
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	25 661	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	27 963 523
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 011 183	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	179	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	690	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	869	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	61 977	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	61 977	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(61 107)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	950 076	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS LANKEMAB				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	281		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	833		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	852		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 967		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	44 425		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	44 425		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(42 457)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	50 767			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	147 412			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	28 977 544		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	28 268 105		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	709 439		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	1 200	
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	49 544	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	126 591	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	997	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAS LANKEMAB

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS LANKEMAB										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF	3 730 167			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	747 972			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	5 882 950		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	3 008 372		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	2 477 402		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	67 230		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	5 995		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	66 184		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	636 552		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	637			
	TOTAL III				LN		LO		LP	12 893 298			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	6 498 232	8V		8W	268 883		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	160				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV					
TOTAL IV				LQ	6 498 232	LR		LS	269 043				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	6 498 232	ØH		ØJ	16 892 509				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3			
										4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	3 730 167	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	747 972	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	5 882 950	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG	44 187	MH	2 964 185	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	765 247	MK	1 712 154	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU		MM	61 233	MN	5 997	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	5 995	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	8 831	MT	57 352	MU		
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	636 552	NB		
		Avances et acomptes			NC		ND		NE	637	NF		
	TOTAL III				IY		NG	879 500	NH	12 013 798	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX	6 498 232	ØY	268 883	ØZ	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C	160	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV				I3		NJ	6 498 232	NK	269 043	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	7 377 733	ØL	16 013 008	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS LANKEMAB</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF	13 037	PG		PH	13 037					
Terrains			PI		PJ	78 485	PK		PL	78 485					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN	2 777 827	PO		PQ	2 777 827					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW	2 143 239	PX	44 187	PY	2 099 051					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA	1 409 349	QB	765 778	QC	643 570					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE	63 100	QF	61 233	QG	1 867					
	Matériel de transport		QH		QI	5 601	QJ		QK	5 601					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM	50 095	QN	8 831	QO	41 263					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU		QV	6 527 699	QW	880 031	QX	5 647 668					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP	6 540 737	ØQ	880 031	ØR	5 660 705					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LANKEMAB								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	3 418	6R	17 325	6S	3 418	
	Sur comptes clients	6T		6U	261	6V	757	6W	261	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY	3 680	TZ	18 083	UA	3 680	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB	3 680	UC	18 083	UD	3 680	
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	3 680	UF	18 083				
		– financières	UG		UH					
		– exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LANKEMAB										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	25 186	UM		UN	25 186			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	408		408					
	Autres créances clients			UX	85 061		85 061					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	8		8					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	248 103		248 103					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	262 600		262 600					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	26 441		26 441					
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	217 542		217 542					
	Charges constatées d'avance			VS	115 601		115 601					
	TOTAUX			VT	980 952	VU	955 765	VV	25 186			
	RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	7 853		7 853						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 025 902		672 457		1 729 733		623 712		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	5 875		5 875						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 349 446		2 349 446						
Personnel et comptes rattachés			8C	347 822		347 822						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	231 019		231 019						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	14 091		14 091						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	221 961		221 961						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	517 314		517 314						
Groupe et associés (2)			VI	17 390		17 390						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	7		7						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	3 399		3 399						
TOTAUX			VY	6 742 083	VZ	4 388 637		1 729 733		623 712		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 050 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL	2 390			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	578 950	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

LANKEMAB
Société par actions simplifiée au capital de 6 285 240 euros
Siège social : Centre Commercial de la Bernuais
Avenue François Mitterrand, 44550 MONTOIR DE BRETAGNE
808 982 128 RCS SAINT NAZAIRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUILLET 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 709 439 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 709 439 euros
A la réserve légale 35 472 euros

Le solde 673 968 euros
En totalité au compte « autres réserves »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Distribution exceptionnelle du 28/03/2018	15 000 €	//	
31/03/2017	165 000 €	//	//
31/03/2016	150 000 €	//	//
31/03/2015	100 000 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juillet 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Paul LE BRIS





S E C O R

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Pascal BOUCHER - Philippe COLLIAUX

Brigitte OUVRARD

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membres de la Compagnie régionale de Rennes

38, rue de la Dutée
B.P. 70142
44802 SAINT HERBLAIN
Tél. : 02 40 92 15 41

Avenue Aliénor d'Aquitaine
49070 BEAUCOUZE
Tél. : 02 41 22 06 07

17 rue Gaston Planté
B.P. 20071
29802 BREST CEDEX 9
Tél. : 02 98 42 42 84

LANKEMAB

S.A.S au capital de 6 285 240 €

Avenue François Mitterand
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

R.C.S. SAINT NAZAIRE : 808 982 128

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

SARL SECOR au capital de 12 000 € - N° SIRET 392 711 834 000 11

C/O SECOR – 38 rue de la Dutée – B.P. 70142 - 44802 SAINT HERBLAIN Cedex
☎ 02 40 92 15 41 - ✉ 02 40 92 21 51

 **commissaire
aux comptes**

LANKEMAB
S.A.S. au capital de 6 285 240 €

Avenue François Mitterrand
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

R.C.S. SAINT NAZAIRE 808 982 128

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2018

Aux associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LANKEMAB relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS À L'ACTIONNAIRE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI – RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT HERBLAIN

Le 29 juin 2018



SARL SECOR
Commissaire aux Comptes
Pascal BOUCHER

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	13 037	13 037		
Fonds commercial (1)	3 717 130		3 717 130	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	747 973	78 486	669 487	
Constructions	8 847 136	4 876 879	3 970 257	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 712 154	643 570	1 068 584	
Autres immobilisations corporelles	69 345	48 733	20 612	
Immobilisations corporelles en cours	636 553		636 553	
Avances et acomptes	638		638	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	243 697		243 697	6 291 740
Créances rattachées aux participations	25 187		25 187	206 493
Autres titres immobilisés	160		160	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 013 009	5 660 706	10 352 303	6 498 233
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	5 776		5 776	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 556 112	3 418	1 552 693	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	85 469	262	85 208	24 480
Autres créances	754 695		754 695	133 787
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	636		636	
Disponibilités	1 091 820		1 091 820	4 573
Charges constatées d'avance (3)	115 601		115 601	2 186
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 610 110	3 680	3 606 429	165 026
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 623 118	5 664 386	13 958 732	6 663 258
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				206 493
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 285 240	6 285 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	200 000	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	21 849	14 248
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	121	20 702
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	709 440	152 020
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	7 216 649	6 472 210
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 033 757	
Emprunts et dettes diverses (3)	8 266	153 456
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 349 446	6 977
Dettes fiscales et sociales	829 894	30 615
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	517 314	
Autres dettes	7	
Produits constatés d'avance (1)	3 399	
Total IV	6 742 083	191 048
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	13 958 732	6 663 258
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 353 446	
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 388 638	191 048
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	7 854	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	28 357 488	
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	450 068	220 800
Chiffre d'affaires net	28 807 556	220 800
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 050	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	144 674	13 506
Autres produits	19 426	7
Total I	28 974 707	234 313
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	22 497 800	
Variations de stock	-58 592	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	78 719	
Variations de stock	-285	
Autres achats et charges externes (a)	1 730 087	51 393
Impôts, taxes et versements assimilés	325 811	10 861
Salaires et traitements	2 174 126	101 781
Charges sociales	579 862	48 909
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	606 654	12 199
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 680	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	25 661	10
Total II	27 963 523	225 152
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 011 184	9 161
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	180	153 002
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	690	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	870	153 002
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	61 977	1 592
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	61 977	1 592
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-61 108	151 410
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	950 076	160 571

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	282	
Sur opérations en capital	833	48 150
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	853	
Total produits exceptionnels (VII)	1 968	48 150
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 912
Sur opérations en capital	44 425	46 946
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	44 425	48 858
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-42 458	-708
Participation des salariés aux résultats (IX)	50 767	
Impôts sur les bénéfices (X)	147 412	7 842
Total des produits (I+III+V+VII)	28 977 545	435 465
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 268 105	283 444
BENEFICE OU PERTE	709 440	152 020
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 201	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		3 002
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Il a été procédé en date du 26 Mars 2018 à une fusion absorption de la SOCIETE DE DISTRIBUTION par la société LANKEMAB avec un effet rétroactif au 01/04/2017.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LANKEMAB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 13 958 732 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 709 440 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks de marchandises et des approvisionnements sont valorisés au prix d'achat hors frais accessoires.

Les frais accessoires sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 730 167		3 730 167
Immobilisations incorporelles		3 730 167		3 730 167
- Terrains		747 973		747 973
- Constructions sur sol propre		5 882 950		5 882 950
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions		3 008 373	44 188	2 964 185
- Installations techn., matériel et outillage industriels		2 477 402	765 248	1 712 154
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers		67 231	61 233	5 998
- Matériel de transport		5 995		5 995
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		66 184	8 832	57 352
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		636 553		636 553
- Avances et acomptes		638		638
Immobilisations corporelles		12 893 299	879 500	12 013 798
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 498 233	268 883	6 498 233	268 883
- Autres titres immobilisés		160		160
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	6 498 233	269 043	6 498 233	269 043
ACTIF IMMOBILISE	6 498 233	16 892 509	7 377 733	16 013 009

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 730 167	12 893 299	269 043	16 892 509
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 730 167	12 893 299	269 043	16 892 509
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		879 500	6 498 233	7 377 733
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		879 500	6 498 233	7 377 733

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/03/2018

Éléments achetés	265 154
Éléments réévalués	3 451 976
Éléments reçus en apport	
Total	3 717 130

Il résulte de la fusion en date du 26/03/2018 un mali de fusion de 3 451 976 euros. Celui-ci constitue intégralement un mali technique dans la mesure où il est inférieur à la différence entre les plus-values latentes sur les éléments d'actifs transférés par la société "SOCIETE DE DISTRIBUTION" et les passifs non comptabilisés dans les comptes de la Société Absorbée, lequel s'élève en conséquence à 3 451 976 euros.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		13 037		13 037
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		13 037		13 037
Immobilisations incorporelles				
- Terrains		78 486		78 486
- Constructions sur sol propre		2 777 827		2 777 827
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions		2 143 239	44 188	2 099 052
- Installation techn., matériel et outillage industriels		1 409 349	765 779	643 570
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers		63 101	61 233	1 868
- Matériel de transport		5 602		5 602
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		50 096	8 832	41 264
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		6 527 700	880 031	5 647 669
ACTIF IMMOBILISE		6 540 737	880 031	5 660 706

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 980 952 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	25 187		25 187
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	85 469	85 469	
Autres	754 695	754 695	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	115 601	115 601	
Total	980 952	955 765	25 187

Prêts accordés en cours d'exercice
 Prêts récupérés en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	437
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	12 608
Autres créances	65 174
Disponibilités	
Total	78 219

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 6 285 240 euros décomposé en 628 524 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 742 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 854	7 854		
- à plus de 1 an à l'origine	3 025 903	672 457	1 729 734	623 712
Emprunts et dettes financières divers	5 875	5 875		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 349 446	2 349 446		
Dettes fiscales et sociales	814 894	814 894		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	517 314	517 314		
Autres dettes	17 397	17 397		
Produits constatés d'avance	3 399	3 399		
Total	6 742 083	4 388 638	1 729 734	623 712
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 050 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	578 951			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	2 390			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 390 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 021 617	3 021 617	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 021 617	3 021 617	

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 286
Emprunts et dettes financières divers	26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 136
Dettes fiscales et sociales	695 310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	884 758

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	115 601
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	115 601

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

Montant

Produits d'exploitation

3 399

Produits financiers

Produits exceptionnels

Total**3 399**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	158 493		158 493
Ventes de marchandises	28 357 488		28 357 488
Produits des activités annexes	291 576		291 576
TOTAL	28 807 556		28 807 556

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 12 080 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	282	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	833	48 150
Reprises sur provisions et transferts de charge	853	
Total des produits exceptionnels	1 968	48 150
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 912
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 425	46 946
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	44 425	48 858
Résultat exceptionnel	-42 458	-708

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	44 425	
Rentrées sur créances amorties		200
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		82
Produits des cessions d'éléments d'actif		833
Autres produits		
Transfert de charges		853
TOTAL	44 425	1 968

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	471 213
Taux Normal - 28 %	75 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	132 851
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	933
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	29 726
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	819 873	59 936	759 937
+ Résultat exceptionnel	-42 458	-14 152	-28 306
- Participations des salariés	50 767	28 574	22 193
Résultat comptable	726 649	17 209	709 440

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 16 112 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires
Liés aux provisions pour hausse des prix
Liés aux plus-values à réintégrer

Liés à d'autres éléments

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future**Allègements de la dette future d'impôt**

Liés aux provisions pour congés payés
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice

57 543

Liés à d'autres éléments

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future

57 543

C. Déficits reportables**D. Moins-values à long terme****Estimation du montant de la créance future**

16 112

Base = (A - B - C - D)

Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 85 personnes dont 3 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	70	
Ouvriers		
Total	87	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	23 788
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fond de commerce (capital restant dû)	3 021 617
Autres engagements donnés	3 021 617
Total	3 045 405

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			18 050		18 050
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice			301		301
Amortissements			301		301
Cumul exercices antérieurs					
Exercice			1 201		1 201
Redevances payées			1 201		1 201
A un an au plus			4 869		4 869
A plus d'un an et cinq ans au plus			18 558		18 558
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			23 427		23 427
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans			361		361
Valeur résiduelle			361		361
Montant pris en charge dans l'exercice			1 201		1 201

Autres informations

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,37 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2017

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 41 895 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 130 203 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 26 441 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.